

## RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023

### **Bilan au 31 décembre 2023**

Il s'agit de l'actif (ce que possède l'association (matériel, trésorerie, créance) et de ses dettes à la date du 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, l'association dispose d'une trésorerie globale positive de 17 587.20€, qui se décompose en :

-compte bancaire : 4 493.58 € (solde positif)

-compte sur livret : 11 530.89 €

-caisse : 1 562.73 €

L'activité de notre association n'a plus été impactée par le COVID 19 et s'est bien relancée en 2023. Nous souhaitons la continuité de cette reprise d'activité.

Au niveau du matériel (poste « immobilisations »), il n'y a pas eu d'acquisition sur cet exercice.

Au niveau des dettes de l'association au 31/12/2023, il s'agit principalement des charges sociales liées aux salaires des mois de novembre et décembre 2023 pour un montant de 2 765.37 Ces dettes ont été réglées en janvier et février 2024.

Figurent également en dettes, des dettes par rapport à quelques fournisseurs (3 633.55€) qui concernent l'année 2023 et qui ont été réglées début 2024. Il s'agit principalement des prestataires extérieurs qui viennent effectuer les activités de l'association.

Le passif du bilan présente également le cumul des fonds associatifs qui s'élève à 16 522.66 € au 31/12/2023, y compris le déficit de l'année 2023 de 8 337.37 €.

### **Compte de résultat de l'année 2023**

Le compte de résultat retrace les recettes et dépenses de l'association pour l'année 2023.

Le montant des adhésions s'élève à 3 076 € pour l'année 2023.

Les différents ateliers et l'inscription à la bibliothèque ont généré des recettes de 49 178.50 €, auxquelles s'ajoutent les subventions reçues pour 33 982 € (9 800 € au titre de la mairie et 24 182 € au titre de la CAF). Pour rappel, les subventions reçues en 2022 étaient de 34 230 €.

Ceci n'a pas permis de financer les dépenses de l'association de 2023 qui s'élèvent au total à 109 561 €: 54 780 € au titre des frais des différents ateliers (achats, intervenants) et des frais généraux de fonctionnement de l'association (dont frais d'expert-comptable pour 6 169 € TTC) ; également le coût des différents salariés de l'association pour un total de 54 781 € (45 999 € de salaires bruts et 8 782 € de charges sociales).

Les charges liées aux salariés s'élevaient à 53 142 € pour l'année 2022.

Le compte sur livret a généré 371.47 € de produits financiers pour l'année 2023.

**L'année 2023 se solde ainsi par un résultat négatif de 8 337.37 €.**

Pour pallier à la diminution de la trésorerie l'AEDAH a fait le choix d'augmenter ses tarifs de prestations. Tarifs qui n'avaient pas été augmentés depuis 10 ans.

Nous avons également fermé les ateliers qui ne regroupaient pas assez de monde et devenaient déficitaires.

Les salaires n'ont pas été augmentés malgré la revalorisation du smic de 2.22% au 1 mai 2023.

L'AEDAH a également bénéficié d'un don de 1000€ de l'association de Hanche solidaire. Cet argent est destiné uniquement à aider des personnes dans le besoin

Ex : enfant colombien dans le besoin à l'accueil du soir, aide au paiement d'une activité extra-scolaire à un enfant de famille dans le besoin.